

Environ 13 millions de Français sont bénévoles dans une association



© 2026 Les Echos Publishing

Selon la dernière enquête de Recherches & Solidarités sur le bénévolat, 25 % des Français donnent de leur temps dans des associations en 2026, soit environ 13 millions de personnes.

Quel engagement bénévole ?

Si 19 % des Français (environ 10 millions) font du bénévolat dans les associations tout au long de l'année (quelques heures chaque mois), seuls 10 % interviennent chaque semaine (soit quelques heures, soit un jour ou plus par semaine). Et 6 % participent à une activité associative de manière ponctuelle soit à une période précise de l'année, soit pour un événement particulier (quelques heures ou quelques jours par an).

Entre 15 à 20 % des Français âgés de 15 à 64 ans donnent de leurs temps dans des associations tout au long de l'année. Un pourcentage qui monte à 26 % pour ceux âgés de 64 à 69 ans, puis redescend à 24 % chez les plus de 70 ans.

À noter : depuis plusieurs années, le bénévolat des personnes âgées d'au moins 65 ans diminue alors que celui des moins de 35 ans progresse.

Pourquoi devient-on bénévole ?

Les bénévoles s'engagent essentiellement pour être utiles et agir pour les autres (82 %), pour la cause défendue (61 %), pour leur épanouissement personnel (42 %) et/ou pour appartenir à une équipe (36 %).

Au sein de leur association, ils apprécient surtout le contact et les échanges (68 %), le fait d'agir et d'être dans l'action (61 %) et l'ambiance conviviale (57 %).

Quant à leurs déceptions, elles sont avant tout liées au manque de moyens de l'association, que ce soient des moyens matériels et/ou financiers (27 %) ou de moyens humains (23 %).

Une fracture associative qui perdure

Comme les années précédentes, Recherches & Solidarités déplore une « fracture associative » : les personnes les moins diplômées adhèrent moins dans des associations et effectuent peu de bénévolat.

Ainsi, si plus de la moitié (57 %) des personnes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 sont membres d'une association, seuls 32 % de celles sans diplôme ou ayant un certificat d'études, le brevet des collèges ou un CAP-BEP le sont.

Et si 24 % des Français titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+4 sont bénévoles, seuls 13 % des personnes sans diplôme ou ayant un certificat d'études, le brevet des collèges ou un CAP-BEP le sont.

Précision : dès lors que les personnes ayant moins de diplômes adhèrent à une association, elles consacrent autant de temps au bénévolat que les personnes les plus diplômées.

[Recherches & Solidarités, « La France bénévole 2026 »,](#)

21e édition, mai 2026

© 2026 Les Echos Publishing